

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 20 septembre 2018 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Hélène Archambault, Maria Fernanda Arentsen, Jacob Atangana-Abé, Anne-Marie Bernier, René Bouchard, Nicolas Bouffard, Saïd Bouthaïm, Alexandre Brassard, Antoine Cantin-Brault, Aileen Clark, Gabor Csepregi, Stéfan Delaquis, Stéphane Dorge, Peter Dorrington, Daniel Gagné, Florette Giasson, Blandine Kapita Kama, Thierry Lapointe, Christine Mahé-Napastiuk, Cheikh Ousmane Ben Youssouf Marega, Anne-Marie Maupertuis, Paul Morris, Ange-Kévin Nangoh, Patrick Noël, Christian Perron, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Geneviève Roy-Wsiaki, Chantal Saint-Pierre, Louis St-Cyr, Beydi Traoré, Jean Valenti, Darcelle Vigier (à partir de 11 h 48), Joanne Vinet, Christian Violy, Jean Vouillon, Faiçal Zellama

Absences : Louise Ayotte-Zaretski, Sylvie Berthelot-Dilk, Mélanie Cwikla, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Léna Diamé Ndiaye, Moses Nyongwa

Secrétaire d'assemblée : Chantal Beaulieu

Observatrice : Claire Bélanger

En cette première réunion 2018-2019 du Sénat, le recteur souhaite la bienvenue aux membres.

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0918-1 PROPOSITION : Hélène Archambault / Geneviève Roy-Wsiaki

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 20 septembre 2018 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 juin 2018

SÉNAT-0918-2 PROPOSITION : Patrick Noël / Paul Morris

Que le procès-verbal de la réunion du 28 juin 2018 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 28 juin 2018

Peter Dorrington avise que la province a accepté la demande de suspendre le diplôme en informatique pour l'année 2018-2019.

Section C : CABINET DU RECTEUR

C1. Inscriptions – automne 2018

La registraire commente les inscriptions de l'automne 2018. En somme, l'USB connaît une augmentation globale de 3,36 % dans les inscriptions à comparer à l'automne 2017.

C2. Rapport du recteur

Le recteur commente brièvement son rapport.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

D1. Nomination d'un président d'élections

SÉNAT-0918-3 PROPOSITION : Faïçal Zellama / Peter Dorrington
Que Stéphane Dorge soit élu président d'élections.

ADOPTÉE

D2. Élection de deux (2) sénateurs ou sénatrices au Bureau des gouverneurs
Stéphane Dorge ouvre les nominations d'élection de deux sénateurs ou sénatrices au Bureau des gouverneurs.

Patrick Noël propose Faïçal Zellama et il accepte.

Thierry Lapointe propose Geneviève Roy-Wsiaki et elle accepte.

Jean Valenti propose Nicolas Bouffard et il accepte.

SÉNAT-0918-4 PROPOSITION : Patrick Noël / Paul Morris
Que Stéphane Dorge et Chantal Beaulieu soient nommés scrutateurs.

ADOPTÉE

Vingt-huit (28) bulletins de vote ont été déposés dans ce scrutin, dont aucun bulletin irrégulier.

Geneviève Roy-Wsiaki et Nicolas Bouffard sont élus sénatrice et sénateur au Bureau des gouverneurs pour un mandat de deux (2) ans se terminant en juin 2020.

Les résultats de l'élection ont été envoyés par courriel et les bulletins de vote ont été détruits le 20 septembre 2018.

D3. Nominations au Sénat

SÉNAT-0918-5 PROPOSITION : Patrick Noël / Saïd Bouthaïm

En plus des membres d'office, des membres dont le mandat se termine en septembre 2019 (Anne-Marie Bernier, Thierry Lapointe, Michel Gagnon, Geneviève Roy-Wsiaki, Christian Violy, Léna Diamé Ndiaye, Daniel Gagné, Blandine Kapita Kama, Darcelle Vigier, Saïd Bouthaïm, Joanne Vinet, Jean Vouillon Patrick Noël), et des membres siégeant au Sénat sans droit de vote, que le Sénat entérine les nominations de Carmen Roberge, Faïçal Zellama, Florette Giasson, Claudine Lupien, Moses Nyongwa, Jacob Atangana-Abé, Sylvie Berthelot-Dilk, Hélène Archambault, Antoine Cantin-Brault, Nicolas Bouffard, Paul Morris, Maria Fernanda Arentsen et Jean Valenti en tant que membres nommés par les conseils pédagogiques de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, la Faculté des arts et la Faculté des sciences, et de l'APPUSB, et ce, pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2020.

ADOPTÉE

SÉNAT-0918-6 PROPOSITION : Florette Giasson / Carmen Roberge

Que le Sénat entérine les nominations de Cheikh Ousmane Ben Youssef Marega et d'Ange-Kévin Nangoh en tant que membres nommés au Sénat par l'Association étudiante de l'USB, et ce, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2019.

ADOPTÉE

La nomination des deux autres étudiants ou étudiantes sera rapportée à une rencontre ultérieure.

- D4. Nomination au Bureau de direction
Stéphane Dorge avise l'assemblée de l'intérêt à Claudine Lupien de renouveler son mandat. À la suite des discussions, Stéphane Dorge ouvre les nominations pour le poste de professeur ou professeure au Bureau de direction et il n'y a aucune nomination provenant de l'assemblée.

SÉNAT-0918-7 PROPOSITION : Christian Violy / Saïd Bouthaïm

En plus des membres d'office, Gabor Csepregi et Peter Dorrington et du membre siégeant au Bureau de direction sans droit de vote, Stéphane Dorge, que le Sénat entérine la nomination de Claudine Lupien, membre du Sénat, pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 30 juin 2020 au Bureau de direction.

ADOPTÉE

La nomination d'un étudiant ou d'une étudiante sera rapportée à une rencontre ultérieure.

- D5. Nominations au comité d'étude des cours et des programmes
Stéphane Dorge ouvre les nominations à la présidence du comité d'étude des cours et des programmes. Stéfán Delaquis met en nomination Peter Dorrington à la présidence du comité. Peter Dorrington accepte. Stéphane Dorge fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Il déclare les nominations closes et Peter Dorrington est élu président du comité d'étude des cours et des programmes par acclamation.

SÉNAT-0918-8 PROPOSITION : Thierry Lapointe / Alexandre Brassard

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, des membres d'office, de la registraire siégeant au Comité d'étude des cours et des programmes sans droit de vote et des membres dont le mandat se termine le 30 juin 2019 (Sylvie Berthelot-Dilk, Patricia Bourrier, Daniel Gagné, Melissa Deroche et Joanne Vinet), que le Sénat entérine la nomination de Marie-Élaine Desmarais, Antoine Cantin-Brault et Nicolas Bouffard pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 30 juin 2020 au Comité d'étude des cours et des programmes.

ADOPTÉE

La nomination des étudiants ou étudiantes sera rapportée à une rencontre ultérieure.

- D6. Nominations au comité de mérite
Stéphane Dorge ouvre les nominations à la présidence du comité de mérite. Aileen Clark met en nomination Stéfán Delaquis à la présidence du comité. Stéfán Delaquis accepte. Stéphane Dorge fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Il déclare les nominations closes et Stéfán Delaquis est élu président du comité de mérite par acclamation.

SÉNAT-0918-9 PROPOSITION : Hélène Archambault / Joanne Vinet

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, des membres d'office et des membres nommés par le Sénat en septembre 2017, Antoine Cantin-Brault, Julie Savard et Cora-Andrée Martin, que le Sénat entérine la nomination de Annabel Levesque, Lindsay Waters et Jean Corriveau pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2020 au Comité de mérite.

ADOPTÉE

La nomination des étudiants ou étudiantes sera rapportée à une rencontre ultérieure.

- D7. Nominations au comité d'appel
Stéphane Dorge ouvre les nominations à la présidence du comité d'appel. Stéfán Delaquis met en nomination Carmen Roberge pour être élue présidente du comité. Carmen Roberge accepte. Stéphane Dorge fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Il déclare les nominations closes et Carmen Roberge est élue présidente du comité d'appel par acclamation.

SÉNAT-0918-10 PROPOSITION : Saïd Bouthaïm / Cheikh Ousmane Ben Youssouf Marega

En plus des membres d'office et des membres nommés par le Sénat en septembre 2017, Paul Morris, Blandine Kapita Kama, Saïd Bouthaïm, Nicolas Bouffard et Anne-Lise Costeux, que le Sénat entérine la nomination de Carmen Roberge, Moses Nyongwa et Gines Combiadakis pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2020 au Comité d'appel.

ADOPTÉE

La nomination des étudiants ou étudiantes sera rapportée à une rencontre ultérieure.

- D8. Nominations au comité de la bibliothèque
Stéphane Dorge ouvre les nominations à la présidence du comité de la bibliothèque. Stéfán Delaquis met en nomination Alexandre Brassard pour être élu président du comité. Alexandre Brassard accepte. Stéphane Dorge fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Il déclare les nominations closes et Alexandre Brassard est élu président du comité de la bibliothèque par acclamation.

SÉNAT-0918-11 PROPOSITION : Alexandre Brassard / Jacob Atangana-Abé

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, des membres d'office et des membres nommés par le Sénat en septembre 2017, Doris Alarie et Patricia Thibodeau, que le Sénat entérine la nomination de Sylvie Berthelot-Dilk et Maria Fernanda Arentsen pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2020 au Comité de la bibliothèque.

ADOPTÉE

La nomination des étudiants ou étudiantes sera rapportée à une rencontre ultérieure.

- D9. Nominations au comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
La présidence du comité consultatif pour la planification stratégique est assurée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Peter Dorrington.

SÉNAT-0918-12 PROPOSITION : Christian Violy / Paul Morris

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et des membres d'office, que le Sénat entérine la nomination de Raphaël Nguimbus, Renée Desjardins, Maria Fernanda Arentsen, Anne-Marie Bernier, Jacqueline Avanthay-Strus, Patricia Bourrier, Erin Vandale, Roselle Turenne, professeurs, pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2020 au Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche.

ADOPTÉE

La nomination des étudiants ou étudiantes sera rapportée à une rencontre ultérieure.

- D10. Nomination au comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains
Le comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains est responsable d'élire sa propre présidence.

SÉNAT-0918-13 PROPOSITION : Cheikh Ousmane Ben Youssouf Marega / Faïçal Zellama

En plus de la personne responsable de la recherche à l'Université, Peter Dorrington, que le Sénat entérine la nomination de Jacob Atangana-Abé et de Michael Dickman pour un mandat de deux (2) ans se terminant le 30 juin 2020 au Comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains.

ADOPTÉE

La nomination de l'étudiant ou de l'étudiante sera rapportée à une rencontre ultérieure.

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Question reçue de Maria Fernanda Arentsen :

Quelle est la vision qu'on a du poste d'Animation spirituelle. J'ai vu une annonce à La Liberté d'un appel à candidatures pour un poste à temps partiel. Donc je voudrais savoir quel est le plan. Aussi, je voudrais savoir si nous pourrions faire quelque chose pour récupérer la messe des mardis.

Christian Perron, directeur du recrutement et des services aux étudiants, répond à la question de la façon suivante :

Vision du bien-être et de la spiritualité pour l'USB

À l'USB, la notion du bien-être étudiant inclut le bien-être psychologique (voire la santé mentale), le bien-être physique et le bien-être spirituel. À l'USB, la spiritualité est définie de la façon suivante, comme indiqué sur le site Web :

« La spiritualité est un aspect important de la santé et du bien-être d'une personne. La spiritualité n'est pas nécessairement synonyme de religion, cependant la participation à un groupe spirituel organisé ou d'une communauté de foi est une façon commune d'explorer sa spiritualité. En étant au service d'un nombre grandissant de principes sur le campus, l'USB offre des appuis spirituels divers afin de permettre aux étudiants et étudiantes d'en apprendre davantage sur eux-mêmes et d'entrer en contact avec leurs valeurs fondamentales et leurs buts supérieurs. Tout se fait dans le plus grand respect des croyances et de la diversité. La population étudiante peut répondre à ses besoins spirituels à travers des activités solitaires comme la méditation ou la prière dans un lieu de recueillement (la chapelle) ou encore à l'aide d'activités en communauté comme le sport, l'exercice, la musique ou les arts dramatiques. L'animation spirituelle opère au sein de la direction des services aux étudiants et étudiantes. »

Vision qu'a l'USB pour l'animation spirituelle

Le Service d'animation spirituelle (SAS) fait partie de la stratégie institutionnelle pour le bien-être de la population étudiante. Ce service figure parmi d'autres dans l'axe du bien-être, de l'épanouissement et du succès au sein du secteur de la Direction des services aux étudiants et étudiantes sous l'optique de ses services d'appui au bien-être spirituel, physique et psychologique. En fonction de son historique à l'USB, le SAS poursuit la tradition de promouvoir les valeurs éthiques sur le campus par l'entremise d'une variété de moyens. Le SAS comprend un volet Pastorale. Ce dernier vise à encourager l'épanouissement de la personne sous l'optique plus particulière de la foi chrétienne, voire catholique. Le service de la Pastorale de l'USB est offert en collaborant avec l'Archidiocèse de Saint-Boniface et à l'aide de financement généré par le Fonds de la Pastorale dont les fondateurs sont les Missionnaires oblates de Saint-Boniface et la Corporation archépiscopale de Saint-Boniface.

Poste de l'animation spirituelle

Un des résultats de la planification stratégique pour la santé mentale de la population étudiante et de la retraite de Norma McDonald fut la révision du poste qu'elle occupait. Nous avons formulé une ébauche très avancée d'une description pour un nouveau poste de Coordination des services de bien-être étudiant et d'animation spirituelle. Le ou la titulaire de ce poste serait responsable des services d'appui au bien-être psychologique et physique en vue de soutenir la réussite et l'épanouissement total de la population étudiante. Elle participerait à l'élaboration et assurerait la mise en œuvre de stratégies reliées aux champs d'activités de ce secteur tout en collaborant avec les autres secteurs pour la réalisation de buts communs comme la sensibilisation, l'inclusion et l'outillage des étudiants. À titre de personne liaison, cette personne assurerait le dépistage de cas et l'aiguillage vers les services d'appui internes et externes. De plus, le coordonnateur ou la coordonnatrice serait responsable des services d'animation spirituelle et pastorale. La création de ce nouveau poste a été suspendue à cause de compression budgétaire. Cette nouvelle avait été communiquée à la présentation du budget le 10 mai à la salle Martial-Caron. Donc pour 2018-2019, il n'y aura pas de Coordination des services de bien-être ou d'animation spirituelle.

Poste d'animation pastorale qui a été récemment annoncé

Comme mentionné tantôt, le service de la Pastorale de l'USB est offert en collaborant avec l'Archidiocèse de Saint-Boniface et à l'aide de financement généré par le Fonds de la Pastorale dont les fondateurs sont les Missionnaires oblates de Saint-Boniface et la Corporation archiepiscopale de Saint-Boniface. Ce financement nous permet un poste de 20 % comme indiqué dans l'annonce.

Messe des mardis sur le campus

Sur le plan des activités liées à la pastorale, l'USB travaille de près avec l'Archidiocèse de Saint-Boniface et la paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface. Avec la retraite de notre aumônier l'abbé Robert Campeau et en faisant suite à de nombreuses discussions avec l'archevêque Monseigneur LeGatt, nous avons conclu avec l'archidiocèse qu'il serait plus simple et efficace de ne plus offrir de messes ici sur le campus et de diriger nos étudiantes, étudiants et membres du personnel à la paroisse de la Cathédrale. Il n'y aura donc plus d'Eucharistie les mardis sur le campus.

Une discussion s'ensuit. Christian Perron va envoyer à nouveau la note de service et remettra des cartes d'affaires du Centre de renaissance aux membres du corps professoral. Il est suggéré d'ajouter de l'information au sujet du service de counseling dans les plans de cours également.

Section F : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section G : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- G1. La prochaine réunion du Sénat aura lieu le jeudi 25 octobre 2018 à 11 h 30 au Salon Sportex.
- G2. Le calendrier des réunions du Sénat pour 2018-2019 est déposé à titre d'information. La question est posée pourquoi il n'y a pas de rencontres aux mois de novembre, décembre et mars. Le recteur indique que, par le passé, il n'y avait pas toujours assez de

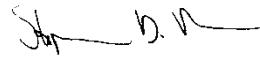
matériel afin de meubler les ordres du jour. Il est suggéré d'ajouter une rencontre au mois de novembre avec le budget comme thème.

Une session d'orientation sera offerte le vendredi 19 octobre à 11 h 30 à tous les membres siégeant au Sénat qui désirent y participer.

Section H : LEVÉE DE LA SÉANCE

Paul Morris propose la levée de la séance à 12 h 43.

Le secrétaire général,



Stéphane Dorge